
ALERTE – L'Allemagne officialise l'impasse de l'éolien et du solaire

Au moment même où le gouvernement publie le décret PPE 3 organisant le déploiement massif d'éoliennes et de panneaux solaires en France, **l'Allemagne annonce la construction d'environ 50 centrales à gaz pour sécuriser son réseau, comme l'a rapporté Le Monde le 26 janvier 2026.**

Le constat est sans appel : l'éolien et le solaire, par nature intermittents, ne peuvent assurer une électricité continue et pilotable. Leur développement massif impose le maintien et l'extension de capacités fossiles.

Depuis vingt ans, il est affirmé que ces filières permettraient de réduire globalement les émissions de CO₂ et de sauver le climat. La décision allemande démontre qu'un système fondé sur l'intermittence conduit, en pratique, à construire des centrales à gaz pour éviter la défaillance du réseau.

Engager la France dans la même trajectoire malgré cette démonstration constituerait une faute politique majeure.

L'Histoire jugera ceux qui auront choisi d'ignorer l'évidence..

Contact:

Jean-Louis

06

80

99

38

Butré

08

contact@environnementdurable.net

1) article du Monde : https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/01/26/l-allemande-va-construire-des-centrales-a-gaz-pour-securiser-son-approvisionnement-en-electricite_6664158_3234.html